

ARGAN	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
-------	--	--------------------------

PJ3

PLAN D'ENSEMBLE

ARGAN	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
-------	--	--------------------------

Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement N°15679*04

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

[...]

P.J. n°3. - Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau [3° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]

Requête pour une échelle plus réduite :

En cochant cette case, je demande l'autorisation de joindre à la présente demande d'enregistrement des plans de masse à une échelle inférieure au 1/200 [titre 1er du livre V du code de l'environnement]

Rappel du contenu de la PJ3 (Source : Extrait du Cerfa d'enregistrement n°15679*04)



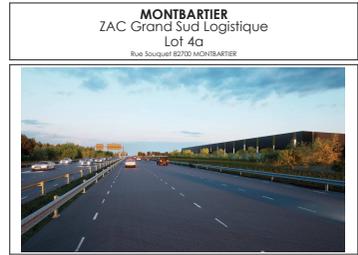
LEGENDE

- Strate arborée**
 - Adres haute tige - Alignement aux abords de voiries
 - Adres haute tige - Écolement
- Emprise fondation**
- Surface de bossement - 8 547 m²**
- Strate arbutive**
- Arbutives isolées**
- Haie bocagère**
- Strate herbacée**
 - Massif sous-bois (couvre-ciel)
 - Massif de vivaces et de couvre-sol
- ÉLÉMENTS VERTS / ESPACES VERTS**
 - Prairie subtile / Prairie
 - Bassin d'infiltration des eaux pluviales / Prairie humide
 - Niveau d'infiltration des eaux pluviales (padding)
 - Bassin de filtration
 - Éléments ponctuels - chéne couple
 - Forêt (bâton disséminé)
 - Voies légères (arbuste)
 - Voies lourdes (arbuste)
 - Axe de balayage (bâton isolé)
 - Bandes gazonnées
 - Rosier
 - Top de bois
 - Planche
 - Niche à oiseaux

Responsabilité intellectuelle
 Le concepteur s'engage à garantir l'intégrité de son œuvre et à garantir l'absence de conflit d'intérêt. Il s'engage à garantir l'absence de conflit d'intérêt et à garantir l'absence de conflit d'intérêt.

Responsabilité de l'architecte
 L'architecte s'engage à garantir l'absence de conflit d'intérêt et à garantir l'absence de conflit d'intérêt.

Responsabilité de la maîtrise d'ouvrage
 La maîtrise d'ouvrage s'engage à garantir l'absence de conflit d'intérêt et à garantir l'absence de conflit d'intérêt.



Montbartier ZAC Grand Sud Logistique Lot 4a Rue Souquet 82700 MONTBARTIER	
Demanda por: Aulifer TARGAN 10 rue de la République 31000 TOULOUSE Tél: 05 61 47 47 47	Approuvé par: Approbateur ARCHITECTE: A26 DATE: 07/12/2023 PROJET: 1882-DPC-A26GL-ARC-ENT-PLN-JN-PC2a PM
ENVIRONNEMENT: B27 10 rue de la République 31000 TOULOUSE Tél: 05 61 47 47 47	PATAGARIE: B27 10 rue de la République 31000 TOULOUSE Tél: 05 61 47 47 47

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS			
ECHELLE:	DATE: 07/12/2023	FORMAT: A0	PC2a PM

PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS
 Ech: 1:500